

Projet Pédagogique du Pôle Enfance jeunesse de Lay saint Christophe



Sommaire :

➤ Préambule	3
➤ Projet éducatif- nos valeurs.....	4
➤ Objectifs opérationnels.....	5-6
➤ Les lieux et différents temps d'accueils.....	7-13
➤ L'équipe pédagogique.....	13-18
➤ Le public.....	19
➤ L'inclusion.....	20
➤ Les activités.....	20-27
➤ La formation.....	28
➤ L'évaluation.....	29-30

Annexe

La procédure de sécurisation secteur Maternelle

La procédure de sécurisation secteur Elémentaire

La journée type de l'animateur

La fiche d'activité

Préambule

L'accueil collectif de mineurs de la Ville de Lay-Saint-Christophe est avant tout **un lieu de vie, un lieu d'accueil, un lieu d'épanouissement et d'apprentissage**, mais aussi **un espace de socialisation** où chaque enfant trouve sa place, grandit et s'enrichit au contact des autres.

Cette structure s'inscrit pleinement dans la démarche de **l'éducation populaire**, en contribuant à la **continuité éducative** entre les différents temps de vie de l'enfant : famille, école, loisirs. Elle vise à soutenir les parents dans leur rôle éducatif et à répondre aux besoins des familles, en offrant un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant.

Le projet pédagogique du Pôle Enfance Jeunesse s'appuie sur des valeurs fortes : **respect, inclusion, autonomie, coopération et créativité**. Il affirme la volonté de la commune de proposer un accueil de qualité, où chaque enfant peut s'exprimer, expérimenter, apprendre et s'épanouir dans un environnement porteur de sens.

Ainsi, à travers ses actions, le service enfance-jeunesse contribue à construire une **citoyenneté active**, à développer la **curiosité**, à encourager la **solidarité** et à renforcer le **lien social** au sein de la collectivité.

Nos valeurs :

Le projet pédagogique du Pôle Enfance Jeunesse repose sur une vision globale de l'éducation, fondée sur la continuité éducative et la coopération entre tous les acteurs — enfants, familles, école, et communauté locale.

Il affirme la volonté de garantir l'égalité des chances pour chaque enfant, en offrant à toutes les mêmes possibilités d'épanouissement, d'apprentissage et de réussite, dans le respect des différences et des besoins individuels.

L'accueil collectif de mineurs vise à **accompagner chaque enfant vers l'autonomie**, en **favorisant la prise d'initiative**, la responsabilité et la confiance en soi, tout en formant les citoyens de demain, conscients des **valeurs républicaines, du respect mutuel et de la solidarité**.

Le projet **encourage la participation active des jeunes, leur implication dans la vie locale** et leur engagement dans des actions collectives porteuses de sens. Il intègre également une dimension écologique et culturelle, **en sensibilisant au développement durable** et en ouvrant les enfants à la richesse artistique, patrimoniale et culturelle du territoire.

Enfin, le service enfance-jeunesse s'attache à soutenir les familles, à **renforcer le vivre-ensemble**, et à **moderniser ses pratiques pour répondre aux évolutions des besoins**, tout en **valorisant le patrimoine local** et l'identité de Lay-Saint-Christophe.

Objectifs opérationnels :

Construire du lien avec les familles

- Mettre en place des temps réguliers de rencontre (accueil du matin/soir, cafés-parents, moments festifs).
- Favoriser la circulation des informations par des supports simples et accessibles (affichage, messages, livret famille).
- Associer les parents à certains projets ou ateliers pour renforcer la coopération éducative.

Accompagner les enfants à devenir acteurs de leurs loisirs

- Proposer des espaces où les enfants peuvent choisir, imaginer ou co-construire leurs activités.
- Encourager la prise d'initiative à travers des projets participatifs (mini-conseils, boîtes à idées, ateliers autonomes).
- Valoriser les compétences et les réussites des enfants dans leurs projets.

Proposer des activités de qualité

- Concevoir des activités variées, adaptées aux âges, aux besoins et aux rythmes des enfants.
- Garantir un cadre sécurisant, structuré et bienveillant pour chaque temps d'animation.
- Intégrer des objectifs éducatifs clairs dans chaque activité (coopération, créativité, découverte, autonomie).

Encourager la bienveillance au quotidien

- Promouvoir des attitudes positives entre enfants et adultes (écoute, respect, empathie).
- Mettre en place des rituels favorisant le climat serein (temps calme, médiation, règles partagées).
- Former l'équipe à la gestion non violente des conflits et à la communication bienveillante.

Créer des temps d'échanges pour lutter contre les discriminations et les inégalités

- Organiser des ateliers de discussion, jeux coopératifs ou débats adaptés aux âges.

- Sensibiliser les enfants à la diversité, au respect des différences et à l'inclusion.
- Développer des actions de prévention (égalité filles/garçons, lutte contre les stéréotypes, mixité sociale).

Développer la curiosité et l'expression culturelle

- Proposer des activités artistiques et scéniques (théâtre, danse, musique, expression corporelle).
- Favoriser la découverte de pratiques culturelles variées (patrimoine local, arts visuels, contes, spectacles).
- Encourager les enfants à créer, interpréter et présenter leurs productions devant un public.

Mettre en place un système de tri à la cantine pour développer des comportements écoresponsables.

- Installer des bacs de tri adaptés (déchets alimentaires, emballages, recyclables).
- Expliquer aux enfants, avec des supports visuels simples, ce qui va dans chaque bac.
- Organiser des temps de sensibilisation (jeux, défis, ateliers) autour du tri et de la réduction des déchets.
- Impliquer les enfants dans la gestion du tri : ambassadeurs du tri, équipes responsables, rotation des rôles.
- Valoriser les efforts des enfants par des bilans réguliers (quantité de déchets triés, progrès observés).
- Travailler en lien avec le personnel de cantine pour assurer une cohérence éducative.
- Intégrer le tri dans une démarche plus large : gaspillage alimentaire, compostage, consommation responsable.

Les lieux et différents temps d'accueils :

Périscolaire :

Matin (7h30-8h30) et soir (16h-18h30)

Midi : 11h30-h13h30

L'accueil des enfants âgés de **3 à 6 ans** se déroule sur le site de **l'école Charlemagne**, au sein d'une salle spécifiquement dédiée à cet effet. Cet espace est aménagé pour répondre aux besoins des jeunes enfants : zones de jeux, coin calme, matériel adapté et environnement sécurisant permettant un accueil de qualité avant et après la classe.

Temps du midi – restauration scolaire

Pour le moment, sur le temps du midi, les enfants de maternelle prennent leur repas **dans une salle située au centre du village**, à proximité immédiate de la salle multiactivités. Ce lieu permet d'assurer un cadre de restauration adapté aux plus petits, avec un environnement calme, un mobilier approprié et une organisation facilitant la transition entre le temps scolaire et le temps du repas.

Transport sur le temps méridien:

Le transport des enfants durant le temps méridien est assuré par un **bus de tourisme affrété par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey**. Ce dispositif permet d'assurer un déplacement sécurisé et adapté entre l'école et le lieu de restauration, dans le respect des normes en vigueur et des besoins des enfants, notamment les plus jeunes.

L'organisation du transport est pensée pour garantir :

- une **prise en charge sécurisée** des enfants dès la sortie de l'école
- un **trajet encadré**
- une **transition fluide** entre le temps scolaire et le temps du repas
- un **confort optimal** grâce à un véhicule adapté au transport de jeunes enfants.

Ce service contribue à la continuité éducative et logistique du temps méridien, tout en assurant un cadre rassurant pour les familles et les enfants.

À compter du **2 novembre**, les enfants de maternelle bénéficieront d'un **service de cantine directement sur le site de l'école**. Cette évolution a pour objectif **d'améliorer la qualité d'accueil de ce public**, en proposant un cadre de restauration plus adapté à leurs besoins : proximité immédiate avec l'école, réduction des temps de déplacement, environnement rassurant et mieux aménagé pour les plus jeunes.

Ce dispositif permettra :

- une **meilleure continuité éducative** entre les temps scolaires et périscolaires ;

- un **encadrement renforcé**, grâce à une équipe présente sur place et attentive aux rythmes des enfants ;
- une **organisation plus confortable** pour les maternelles, limitant la fatigue liée aux trajets ;
- une **qualité de service accrue**, avec des conditions de repas plus sereines et plus adaptées.

Cette amélioration s'inscrit dans la volonté de la commune de **proposer un accueil bienveillant, sécurisé et cohérent**, répondant aux besoins des familles et au développement harmonieux des enfants.

Accueil des élémentaires :

Périscolaire du matin et du soir

Pour les enfants de l'école élémentaire, l'accueil du matin et du soir se déroule dans la salle multiactivités, qui constitue le point de repère principal pour cette tranche d'âge. Cet espace, plus vaste et polyvalent, permet de proposer des activités adaptées aux besoins des 6–11 ans : jeux collectifs, ateliers créatifs, espaces calmes, zones de lecture ou de détente.

Organisation du temps méridien

Le service de restauration pour les élémentaires est organisé en deux services distincts, afin d'améliorer les conditions d'encadrement et de réduire le niveau sonore, qui devenait difficile à gérer et nuisait au confort de certains enfants.

- Premier service : CP → CE2 Les plus jeunes bénéficient d'un temps de repas plus tôt, leur permettant de respecter leurs rythmes et de profiter d'un environnement plus calme.
- Deuxième service : CM1 → CM2 Les plus grands mangent ensuite, dans un cadre plus serein, favorisant un moment de pause agréable et propice à la socialisation.

Cette organisation vise à :

- améliorer la qualité d'accueil,
- réduire le bruit ambiant,
- faciliter l'encadrement,
- offrir un temps de repas plus apaisé,

- respecter les besoins spécifiques de chaque âge.

Un espace supplémentaire d'accueil et d'activités

Dès cette rentrée scolaire, une nouvelle salle de classe est mise à disposition du service périscolaire. Ce nouvel espace constitue un lieu d'accueil supplémentaire, permettant d'améliorer l'organisation des temps périscolaires et de proposer des activités adaptées aux besoins des enfants, notamment les plus grands.

Utilisation sur le temps méridien et l'accueil du soir

- Pendant la pause méridienne, cette salle offre une capacité d'accueil élargie et facilite la mise en place d'activités calmes ou de petits ateliers pour les enfants qui souhaitent s'isoler du bruit ou profiter d'un temps plus serein.
- Sur le temps d'accueil du soir, la salle est utilisée de 16h à 17h30 pour accueillir les plus grands. Elle permet de proposer des activités spécifiques à cette tranche d'âge : jeux de société complexes, ateliers créatifs, projets collectifs, lecture, aide aux devoirs, etc.

Regroupement en fin de journée

À partir de 17h30, l'ensemble des enfants est rassemblé dans la salle multiactivités, afin de faciliter la gestion des départs, renforcer la cohésion du groupe et assurer une transition fluide vers la fin de journée.

Objectifs de cette organisation

- Offrir un accueil mieux adapté aux besoins des grands.
- Favoriser un climat plus calme en fin de journée.
- Permettre une diversification des activités grâce à un espace supplémentaire.
- Améliorer la qualité d'encadrement et la gestion des flux.
- Renforcer la sécurité et la lisibilité des lieux pour les familles.

Mercredi loisirs :

L'accueil des mercredis loisirs constitue un temps éducatif à part entière, proposé de 7h30 à 18h30. Il offre aux enfants une journée complète pensée pour être socialisante, constructive et épanouissante, en

complémentarité avec les autres temps de vie (famille, école, périscolaire).

Une journée structurée et porteuse de sens

Ce temps d'accueil permet aux enfants de vivre une journée riche en découvertes, en interactions et en apprentissages informels. À travers des activités variées, les mercredis loisirs visent à :

- favoriser la socialisation, en permettant aux enfants de créer du lien avec leurs camarades et l'équipe d'animation ;
- développer l'engagement citoyen, grâce à des projets collectifs, des responsabilités adaptées à l'âge et des temps de coopération ;
- encourager la prise de responsabilité, en impliquant les enfants dans l'organisation de certains moments de la journée ;
- stimuler la curiosité, en proposant des activités nouvelles, des ateliers thématiques et des découvertes culturelles ;
- offrir un cadre bienveillant, où chacun peut s'exprimer, expérimenter et trouver sa place.

Des activités variées et adaptées

Les mercredis loisirs s'appuient sur une programmation diversifiée :

- grands jeux favorisant la cohésion, la stratégie et l'esprit d'équipe ;
- ateliers créatifs, manuels ou culturels permettant l'expression et la découverte ;
- activités sportives ou de plein air pour développer le mouvement et le bien-être ;
- projets citoyens encourageant l'entraide, la coopération et l'implication dans la vie du groupe.

Un cadre éducatif fort

Ce temps d'accueil vise à offrir aux enfants :

- un environnement sécurisant et bienveillant,
- une relation de confiance avec l'équipe d'animation,
- des repères stables tout au long de la journée,

- des opportunités d'apprendre autrement, en dehors du cadre scolaire.

Les mercredis loisirs sont ainsi un moment privilégié pour permettre à chaque enfant de grandir, s'exprimer, s'épanouir et construire des liens durables avec ses pairs et les adultes qui l'accompagnent.

L'accueil des enfants se déroule sur plusieurs espaces complémentaires, permettant d'adapter les activités et l'organisation aux besoins des différentes tranches d'âge.

Salle multiactivités

La salle multiactivités constitue le lieu central d'accueil pour une grande partie des temps périscolaires. Elle offre un espace vaste, modulable et polyvalent, permettant d'organiser des activités variées : jeux collectifs, ateliers créatifs, temps calmes, regroupements en fin de journée. Ce lieu reste le point de rassemblement principal, notamment en fin d'après-midi à partir de 17h30.

Salle de classe – École Antony Hanry

Une salle de classe de l'école Antony Hanry est mise à disposition pour renforcer les capacités d'accueil. Elle permet :

- d'organiser des activités spécifiques pour les plus grands,
- de proposer des temps plus calmes ou structurés,
- de diversifier les espaces afin de mieux répartir les groupes.

Cette salle est particulièrement utilisée sur le temps du soir, de 16h à 17h30, pour accueillir les enfants les plus âgés avant le regroupement final dans la salle multiactivités.

Salle Rose – Accueil des 3–6 ans

La salle Rose est dédiée à l'accueil des enfants de 3 à 6 ans. Aménagée pour répondre aux besoins des plus petits, elle offre

- un environnement rassurant,

- du matériel adapté,
- une ambiance calme et sécurisante.

Ce lieu permet de garantir un accueil de qualité pour les maternelles, en respectant leurs rythmes et leurs besoins spécifiques.

Finalité de cette organisation multi-lieux

La diversité des espaces permet :

- une meilleure répartition des groupes,
- une adaptation des activités selon les âges,
- une qualité d'encadrement renforcée,
- une gestion plus sereine des temps d'accueil,
- un environnement sécurisant et structuré pour tous les enfants.

Accueil extrascolaire :



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Durant l'accueil de loisirs sans hébergement, l'organisation des espaces restera identique à celle mise en place sur les temps périscolaires, afin de garantir une continuité éducative et une meilleure lisibilité pour les enfants comme pour les familles.

Les différents lieux mobilisés seront donc :

- La salle multiactivités, espace central permettant d'accueillir l'ensemble des enfants pour les grands temps collectifs, les regroupements et les activités variées.
- La salle de classe de l'école Antony Hanry, utilisée pour proposer des ateliers spécifiques, des activités adaptées aux plus grands ou des temps plus calmes.
- La salle Rose, dédiée aux enfants de 3 à 6 ans, offrant un environnement rassurant, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Cette configuration permet :

- une meilleure répartition des groupes,
- une adaptation des activités selon les âges,
- une qualité d'encadrement renforcée,
- une cohérence entre les différents temps d'accueil,
- un repérage facilité pour les enfants, qui retrouvent les mêmes lieux et les mêmes habitudes.

L'accueil de loisirs sans hébergement devient ainsi un temps privilégié où les enfants peuvent s'épanouir, découvrir, jouer et construire des liens dans un cadre stable, bienveillant et structuré.

L'équipe pédagogique :

Pour mener à bien les missions du Pôle Enfance Jeunesse, le responsable du service, Axel Nzikou, est épaulé par une équipe complémentaire, engagée et professionnelle, permettant d'assurer un accueil de qualité sur l'ensemble des temps éducatifs.

Coordination enfance-jeunesse

Chaira Tottoli, coordinatrice enfance-jeunesse et référente secteur élémentaire, accompagne la direction dans :

- la mise en œuvre du projet pédagogique,
- la coordination des équipes,
- l'organisation des temps d'accueil,
- le suivi des projets et des partenariats.

Elle joue un rôle essentiel dans la cohérence éducative et le bon fonctionnement quotidien du service.

Référente secteur maternelle

Chloé Fleckensteiner, animatrice référente du secteur maternelle, assure :

- la gestion spécifique de l'accueil des 3–6 ans,
- l'adaptation des activités aux besoins des plus petits,
- la coordination de l'équipe dédiée à ce public,
- la mise en place d'un environnement rassurant, bienveillant et structuré.

Son expertise garantit un accueil de qualité pour les enfants de maternelle.

Animateur adolescents

Anthony Perisse-Legendre, animateur dédié au public adolescent, contribue à :

- développer des projets adaptés aux 11–17 ans,
- favoriser l'engagement citoyen et la prise d'initiative,
- proposer des activités attractives et structurantes,
- créer un espace d'expression et de socialisation pour les jeunes.

Il permet de renforcer la continuité éducative entre l'enfance et la jeunesse.

Une équipe d'animateurs qualifiés et engagés

Le Pôle Enfance Jeunesse s'appuie également sur une équipe d'animateurs qualifiés, qui constitue un pilier essentiel de la qualité d'accueil proposée aux enfants et aux familles. La grande majorité des animateurs disposent d'une formation reconnue (BAFA, STAPS, expériences significatives), garantissant un encadrement professionnel, bienveillant et adapté aux besoins de chaque tranche d'âge.

Parmi eux :

- Emeline,
- Juliette,
- Lou-Anne,
- Céline,
- Isabelle,

Ces animateurs contribuent quotidiennement à :

- créer un environnement sécurisant et chaleureux,
- proposer des activités variées, structurées et adaptées,
- accompagner les enfants dans leur développement, leur autonomie et leur socialisation,
- soutenir les projets éducatifs portés par la direction et la coordination,
- renforcer la cohésion de groupe et le vivre-ensemble,
- assurer une continuité éducative entre les différents temps d'accueil.

Une équipe complémentaire au service d'une ambition éducative forte

Grâce à la diversité des profils, des compétences et des sensibilités, l'équipe d'animation forme un ensemble cohérent, dynamique et engagé. Elle incarne les valeurs du service : bienveillance, respect, créativité, professionnalisme et sens du collectif.

En collaboration avec la direction, la coordinatrice, la référente maternelle et l'animateur adolescents, ces animateurs qualifiés permettent au Pôle Enfance Jeunesse de proposer un accueil exemplaire, véritable vitrine de la collectivité, au service des enfants, des jeunes, des familles et des partenaires.

Le rôle de l'animateur :

Les animateurs du Pôle Enfance Jeunesse jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants et la mise en œuvre du projet pédagogique. Leur mission repose sur des fondamentaux éducatifs indispensables, garants d'un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant.

1. Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants

L'animateur veille à créer un environnement où chaque enfant se sent protégé, respecté et considéré. Il assure une présence attentive, rassurante et stable, indispensable au bien-être des enfants.

2. Assurer une communication bienveillante

L'animateur adopte une posture de respect et d'écoute, tant envers les enfants qu'envers ses collègues. Il utilise un langage positif, encourageant et adapté à l'âge des enfants, favorisant la confiance et l'estime de soi.

3. Construire des activités et des projets en lien avec le projet pédagogique

Il conçoit, prépare et anime des activités cohérentes avec les objectifs éducatifs de la structure. Chaque proposition doit avoir du sens, être adaptée aux besoins des enfants et contribuer à leur développement.

4. Valoriser les initiatives des enfants

L'animateur encourage la prise d'initiative, l'autonomie et la créativité. Il reconnaît les efforts, les idées et les réussites des enfants, afin de renforcer leur confiance et leur engagement.

5. Respecter les besoins des enfants

Il prend en compte les rythmes, les émotions, les capacités et les particularités de chacun. Il adapte son accompagnement pour offrir un cadre inclusif, apaisé et respectueux des différences.

6. Être à l'écoute

L'animateur se montre disponible, attentif et empathique. Il accueille la parole des enfants, leurs questionnements, leurs émotions et leurs besoins avec respect et professionnalisme.

7. Savoir gérer les conflits

Il accompagne les enfants dans la résolution des conflits de manière constructive et non violente. Il favorise la médiation, le dialogue et l'apprentissage de règles de vie collective.

8. Favoriser le dialogue entre collègues

L'animateur contribue à une communication fluide et respectueuse au sein de l'équipe. Il partage ses observations, ses idées et ses difficultés pour renforcer la cohérence éducative et la qualité d'accueil.

9. Proposer et participer à des projets intercommunaux

Il s'implique dans les actions menées avec les partenaires du territoire, afin d'enrichir les expériences des enfants et de renforcer l'ouverture culturelle, sociale et citoyenne.

Le référent sanitaire :

Le **référént sanitaire** occupe une fonction essentielle au sein du service Enfance-Jeunesse. Il garantit la prise en compte des besoins de santé des

enfants et contribue à la qualité et à la sécurité de l'accueil. Son rôle s'articule autour de plusieurs missions clés :

1. Gestion des enfants à besoins spécifiques

Le référent sanitaire assure le suivi des enfants présentant des besoins particuliers (PAI, allergies, pathologies chroniques, régimes alimentaires, traitements). Il veille à :

- la bonne transmission des informations aux équipes,
- la mise en œuvre des protocoles adaptés,
- la coordination avec les familles et les partenaires médicaux si nécessaire,
- la sécurisation des temps d'accueil pour ces enfants.

2. Suivi des fiches sanitaires

Il est responsable de la **collecte, de la vérification et de la mise à jour** des fiches sanitaires. Cela inclut :

- le contrôle des informations médicales,
- la gestion des documents obligatoires,
- l'organisation du classement et de l'accessibilité des fiches pour les équipes,
- la vigilance sur les éventuelles évolutions de l'état de santé des enfants.

3. Gestion et approvisionnement des trousse de pharmacie

Le référent sanitaire assure la **bonne gestion du matériel de premiers secours** :

- vérification régulière des trousse de pharmacie,
- réapprovisionnement en matériel nécessaire (pansements, antiseptiques, compresses, gants, etc.),
- contrôle des dates de péremption,
- mise à disposition de matériel adapté dans chaque lieu d'accueil,
- formation ou rappel des procédures aux équipes si besoin.

Une fonction indispensable à la qualité d'accueil

Grâce à son rôle, le référent sanitaire contribue à :

- renforcer la **sécurité physique et morale** des enfants,
- garantir une **prise en charge adaptée** aux besoins de chacun,
- soutenir les animateurs dans leurs missions quotidiennes,
- assurer une **organisation rigoureuse et conforme** aux obligations réglementaires.

Il est un acteur clé de la cohérence éducative et du bon fonctionnement du service, au service des enfants, des familles et de l'équipe.

Le public :

Un accueil ouvert à tous : inclusion, mixité et cohésion sociale

Notre accueil se veut un **lieu ouvert à tous**, sans aucune distinction **sociale, culturelle ou religieuse**. Cette volonté d'inclusion est au cœur de l'identité du service jeunesse : chaque enfant, chaque jeune, chaque famille doit pouvoir y trouver sa place, être accueilli avec respect et bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Nous accueillons les enfants de **3 à 11 ans** ainsi que les jeunes de **11 à 17 ans**, ce qui permet de favoriser :

- **la cohésion sociale**, en créant des liens entre des enfants et des jeunes aux parcours variés ;
- **l'intergénérationnel**, grâce à des projets et des temps partagés entre les différentes tranches d'âge ;
- **la mixité**, qu'elle soit sociale, culturelle, de genre ou de parcours ;
- **l'ouverture**, en permettant à chacun de découvrir et de comprendre la diversité des autres.

Notre service accueille non seulement les enfants **layens**, mais également ceux issus des **communes voisines du Bassin de Pompey**. Cette diversité territoriale enrichit les échanges, renforce la dynamique collective et contribue à faire de notre accueil un véritable **espace de rencontre et de vivre-ensemble**.

Une ambition éducative forte

À travers cette mixité et cette ouverture, notre accueil devient :

- un **levier de lutte contre les discriminations**,
- un **espace de socialisation positive**,
- un **cadre favorisant l'égalité des chances**,
- un **lieu de construction citoyenne**,
- une **vitrine de la collectivité**, engagée pour un service public accessible et de qualité.

L'inclusion :

L'inclusion constitue le **fondement essentiel** de notre accueil. Elle guide chacune de nos actions et reflète notre volonté de construire un monde **plus ouvert, plus tolérant et plus empathique**. Notre structure s'engage à accueillir **tous les enfants**, sans distinction, en reconnaissant la richesse que représente la diversité des parcours, des cultures, des capacités et des besoins.

Accueillir les enfants en situation d'handicap et à besoins particuliers

L'accueil des enfants en situation d'handicap ou présentant des besoins spécifiques est une priorité. Il permet de :

- **consolider les liens sociaux**,
- développer la **fraternité** au sein du groupe,
- encourager la **solidarité** entre les enfants,
- favoriser une **meilleure compréhension des différences**,
- construire un environnement où chacun peut trouver sa place et s'épanouir.

Chaque enfant est accompagné avec bienveillance, respect et attention, afin de garantir un cadre sécurisant et adapté à ses besoins. L'équipe veille à mettre en œuvre les aménagements nécessaires, à sensibiliser les autres enfants et à promouvoir une dynamique de groupe inclusive.

Une valeur éducative forte et structurante

En plaçant l'inclusion au cœur de notre projet, nous transmettons aux enfants des valeurs essentielles :

- le respect de l'autre,
- l'entraide,
- la coopération,
- la compréhension des différences,
- l'importance du vivre-ensemble.

Les activités :

Une offre éducative ambitieuse et évolutive

À travers les différents temps d'accueil — périscolaire, mercredis loisirs, vacances — le service jeunesse porte une **offre éducative ambitieuse**, pensée pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes, encourager leur développement et favoriser leur engagement citoyen.

Cette ambition se traduit par :

- des **activités variées**, adaptées aux âges et aux rythmes ;
- des **projets structurants**, favorisant la coopération, la créativité et l'autonomie ;
- une **cohérence éducative** entre les différents temps d'accueil
- une **volonté d'innovation**, pour proposer des expériences nouvelles et enrichissantes.

Les coins permanents : un levier d'autonomie, de curiosité et d'apprentissage

La mise en place de **coins permanents** au sein de nos différents espaces d'accueil constitue un élément central de notre démarche éducative. Ces espaces, accessibles librement, offrent aux enfants la possibilité de **devenir décideurs de leur temps de loisirs**, de développer leur autonomie et d'explorer leurs centres d'intérêt à leur rythme.

Objectifs éducatifs des coins permanents

Les coins permanents permettent aux enfants de :

- **Choisir leurs activités** en fonction de leurs envies et de leurs besoins.
- **Développer leur autonomie**, en apprenant à s'organiser et à gérer leur temps.
- **Stimuler leur curiosité**, en découvrant de nouveaux univers et de nouvelles pratiques.
- **Apprendre à jouer seul ou en petit groupe**, favorisant la concentration, la coopération et la gestion des interactions sociales.
- **Expérimenter**, créer, imaginer et s'exprimer dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Ces espaces deviennent des lieux de liberté éducative, où l'enfant peut s'approprier son environnement et construire ses propres expériences.

Une offre éducative riche et variée

À travers nos activités et nos coins permanents, nous encourageons une diversité de pratiques permettant aux enfants de développer leurs compétences, leur sensibilité et leur ouverture au monde.

Encourager la lecture

Un **petit prix littéraire** sera mis en place pour valoriser la lecture, développer le goût des livres et encourager les enfants à découvrir différents genres littéraires. **Favoriser l'expression scénique**

Des ateliers d'expression scénique permettront aux enfants de :

- développer leur confiance en eux,
- apprendre à s'exprimer devant un groupe,
- découvrir le théâtre, le mime, la danse ou le conte.

Sensibiliser à la biodiversité

Des activités autour de la nature et de la biodiversité seront proposées pour :

- comprendre l'environnement,
- découvrir les écosystèmes,
- adopter des gestes écoresponsables.

Développer la curiosité scientifique

Des ateliers scientifiques permettront d'expérimenter, de manipuler et de comprendre le monde qui les entoure.

Encourager la créativité

Les enfants auront accès à des espaces dédiés à la **création artistique**, favorisant l'imagination, l'expression personnelle et la découverte de différentes techniques.

Cultiver la tolérance et le dialogue

Un **café philo**, organisé une fois par mois, offrira un espace de discussion pour :

- développer l'esprit critique,
- encourager l'écoute et le respect des opinions,
- aborder des thèmes liés à la tolérance, la solidarité, la citoyenneté.

Une démarche éducative ambitieuse

Grâce aux coins permanents et à la diversité des activités proposées, le service jeunesse affirme une ambition forte : offrir à chaque enfant un cadre où il peut **grandir, s'exprimer, découvrir, réfléchir et s'épanouir**, dans un environnement inclusif, bienveillant et stimulant.

Le dépassement de soi, le partage et la cohésion par le sport

Les activités sportives occupent une place importante dans notre projet éducatif. Elles constituent un **levier puissant de dépassement de soi**, de **partage** et de **cohésion**, permettant aux enfants et aux jeunes de développer des compétences essentielles pour leur construction personnelle et sociale.

Un espace pour se dépasser

À travers le sport, les enfants apprennent à :

- se fixer des objectifs,
- persévérer,
- gérer l'effort,
- découvrir leurs capacités,
- dépasser leurs limites dans un cadre sécurisé et bienveillant.



Le dépassement de soi devient une expérience valorisante, qui renforce la confiance en soi et l'estime personnelle.

Un vecteur de partage

Les activités sportives favorisent :

- l'entraide,
- la coopération,
- le respect des règles,
- la solidarité entre les participants.

Elles permettent aux enfants de vivre des moments collectifs forts, où chacun contribue à la réussite du groupe.

Un outil de cohésion sociale

Le sport est un formidable moyen de créer du lien entre les enfants, quels que soient :

- leur âge,
- leur origine,
- leurs capacités,
- leur personnalité.

Il encourage la mixité, l'inclusion et le vivre-ensemble. Les activités sportives deviennent ainsi un espace où les différences s'effacent au profit du plaisir de jouer, de bouger et de progresser ensemble.

Une dimension éducative forte

À travers ces pratiques, nous transmettons des valeurs essentielles :

- respect,
- tolérance,
- esprit d'équipe,
- gestion des émotions,
- fair-play.

Le sport devient un outil éducatif complet, au service du développement global de l'enfant.

Les partenaires associatifs : des acteurs essentiels du territoire

Les partenaires associatifs constituent un **levier indispensable** dans la construction d'une offre éducative riche, variée et ancrée dans la vie locale. Tout comme l'école, qui porte chaque année un projet pédagogique structurant, les associations du territoire jouent un rôle majeur dans l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Construire des passerelles éducatives

Il est indispensable de **créer des passerelles** entre nos structures afin de

- renforcer la cohérence éducative,
- mutualiser les compétences et les ressources,
- proposer des projets communs ambitieux,
- favoriser l'ouverture culturelle, sportive et citoyenne,
- enrichir les expériences vécues par les enfants.

Ces passerelles prennent la forme de :

- **temps d'échanges réguliers,**
- **rencontres inter structures,**
- **projets partagés,**
- **événements communs,**
- **actions intercommunales.**

Un partenariat fort avec l'école

L'école, à travers son projet annuel, est un partenaire éducatif incontournable. La collaboration entre le service jeunesse et les équipes enseignantes permet :

- d'assurer une continuité éducative,
- de mieux comprendre les besoins des enfants,
- de valoriser les apprentissages scolaires dans les temps de loisirs,
- de proposer des projets complémentaires et cohérents.

Un moyen d'épanouissement inégalable

En travaillant main dans la main avec les associations locales, les structures culturelles, sportives, sociales et l'école, nous offrons aux enfants :

- un **accès élargi à des pratiques variées**,
- des **rencontres enrichissantes**,
- des **projets fédérateurs**,
- un **ancrage fort dans la vie du territoire**,
- un **cadre d'épanouissement unique**, où chacun peut découvrir, apprendre, s'exprimer et grandir.

Cette dynamique partenariale fait du service jeunesse un acteur central de la cohésion sociale, de l'ouverture culturelle et du développement citoyen.

Fil rouge de l'année : *Silence, ça tourne !*

Pour cette nouvelle année, l'équipe d'animation a choisi, en concertation, de placer l'ensemble de nos actions éducatives sous le thème « **Silence, ça tourne !** ». Ce fil rouge, fédérateur et créatif, permettra de donner une **cohérence globale** à nos activités, tout en stimulant l'imagination, l'expression et la curiosité des enfants et des jeunes.

Un thème porteur de sens

Le cinéma, l'audiovisuel et les arts de l'image offrent une multitude de possibilités éducatives :

- développer l'expression artistique,
- encourager la créativité,
- découvrir les coulisses de la réalisation,
- travailler la coopération à travers des projets collectifs,
- valoriser les talents individuels et les initiatives des enfants.

Ce thème permet également d'aborder des notions citoyennes : le regard critique, la liberté d'expression, la diversité culturelle, la représentation du monde.

Une déclinaison d'activités sur tous les temps d'accueil

Le fil rouge sera décliné sur :

- les **temps périscolaires**,
- les **mercredis loisirs**,
- les **vacances scolaires**,
- les **projets intercommunaux**,
- les **coins permanents**.

Les enfants pourront ainsi découvrir :

- la création de courts-métrages,
- l'écriture de scénarios,
- la réalisation de décors et costumes,
- le montage vidéo,
- le doublage,
- la photographie,
- les effets spéciaux,
- les métiers du cinéma.



Chaque animateur pourra proposer des activités en lien avec ce thème, adaptées à son groupe, à ses compétences et aux envies des enfants.

Un projet collectif pour renforcer la cohésion

Ce fil rouge permettra de :

- fédérer l'équipe autour d'un projet commun,
- donner du sens aux programmations,
- encourager la participation des enfants,
- créer une dynamique créative tout au long de l'année.

Un temps de convivialité en fin d'année

L'objectif final sera de proposer un **grand temps de convivialité**, ouvert aux familles, aux partenaires et aux enfants. Ce moment pourra prendre la forme :

- d'un **festival de courts-métrages**,
- d'une **projection publique**,

- d'une **exposition des travaux réalisés**,
- d'une **cérémonie de remise de prix**,
- ou d'un **événement festif autour du cinéma**.

Ce temps fort permettra de valoriser les productions des enfants, de célébrer leur engagement et de renforcer le lien entre les familles, l'équipe et la collectivité.

Mise en place des fiches activités

Afin d'assurer une **cohérence éducative** et une **organisation structurée** des temps d'accueil, chaque animateur devra réaliser des **fiches activités** détaillant les propositions pédagogiques prévues pour la semaine.

Objectifs de la fiche activité

La fiche activité permet de :

- planifier les activités en lien avec le **projet pédagogique** et le **fil rouge de l'année** ;
- garantir une **préparation rigoureuse** et une **mise en œuvre sécurisée** ;
- faciliter la **communication au sein de l'équipe** ;
- assurer un **suivi et une évaluation** des actions menées.

Fréquence et échéances

- **Accueil du soir** : chaque animateur devra rédiger une **fiche activité** pour les activités prévues sur la semaine suivante.
- **Mercredi loisirs** : une **fiche activité spécifique** devra être réalisée pour les activités du mercredi.
- **Date de rendu** : toutes les fiches devront être **remises le vendredi** pour la semaine suivante.

Contenu attendu d'une fiche activité

Chaque fiche devra comporter :

- le **titre de l'activité**,
- les **objectifs opérationnels** ,
- le **public concerné** (âge, nombre d'enfants),

- le **lieu et le matériel nécessaire**,
- le **déroulement détaillé**,
- les **règles de sécurité**,
- les **valeurs éducatives mobilisées** (autonomie, coopération, créativité, inclusion...),
- une **évaluation rapide** (points forts, axes d'amélioration).

Une démarche collective

Cette organisation vise à :

- renforcer la **qualité des activités proposées**,
- encourager la **concertation entre animateurs**,
- valoriser la **créativité et l'initiative**,
- garantir une **cohérence pédagogique** sur l'ensemble des temps d'accueil.

LA FORMATION ET LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Convaincue que la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants repose avant tout sur les compétences et l'engagement des professionnels, la direction du Service Enfance Jeunesse place la formation et le management des équipes au cœur de son projet de service.

Cette démarche vise à accompagner chaque membre de l'équipe pédagogique dans une dynamique de développement professionnel continu, favorisant la montée en compétences, l'acquisition de nouvelles connaissances et l'amélioration constante des pratiques éducatives. L'objectif est de permettre à chacun de s'épanouir dans ses missions tout en garantissant aux enfants et aux familles un service de qualité.

Dans cette perspective, la direction s'engage à mettre en œuvre plusieurs leviers d'accompagnement :

Formation professionnelle

Le service favorise l'accès aux formations professionnelles afin de permettre aux agents de renforcer leurs compétences techniques, pédagogiques et relationnelles, en lien avec les évolutions des métiers de l'animation et de l'éducation.

Analyse des pratiques professionnelles

Des temps d'échange et de réflexion seront proposés aux équipes afin de questionner les pratiques, partager les expériences de terrain et renforcer la cohérence éducative au sein du service.

Réunions pédagogiques hebdomadaires

Une réunion pédagogique hebdomadaire sera organisée entre les animateurs et le responsable adjoint du Service Enfance Jeunesse. Ces temps de travail permettront

d'assurer le suivi des projets, d'évaluer les actions menées, de préparer les animations et de garantir une cohérence dans les pratiques éducatives.

Dialogue avec les familles

Parce que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, le service veillera à maintenir un lien étroit avec les familles. À ce titre, des réunions semestrielles seront organisées afin de présenter les projets, recueillir les attentes des parents et favoriser une relation de confiance fondée sur l'écoute et le dialogue.

Une offre éducative évaluée à chaque fin de cycle

Afin de garantir une amélioration continue de la qualité d'accueil, l'offre éducative est **évaluée à chaque fin de cycle** (période scolaire, trimestre, vacances). Cette évaluation repose sur plusieurs instances participatives

Le conseil des enfants

Il permet aux enfants de :

- s'exprimer sur les activités proposées,
- partager leurs envies, leurs besoins et leurs idées,
- participer à la construction des projets,
- devenir acteurs de leur accueil.

Ce conseil renforce leur **engagement citoyen**, leur sens des responsabilités et leur capacité à coopérer.

Le conseil des familles

Il offre un espace d'échange avec les parents pour :

- recueillir leurs avis,
- identifier leurs attentes,
- améliorer la communication,
- ajuster l'offre éducative en fonction des besoins du territoire.

Les commissions éducatives

Composées de membres de l'équipe, de partenaires et parfois de représentants des familles, elles permettent :

- d'analyser la qualité des activités,
- d'évaluer les projets menés,
- d'étudier les fiches activités et les programmations,

- de proposer des axes d'amélioration.

Une démarche d'amélioration continue

Grâce à ces instances, le service jeunesse peut :

- ajuster ses pratiques,
- enrichir ses programmations,
- renforcer la cohérence pédagogique,
- garantir une offre éducative **toujours plus pertinente, inclusive et de qualité.**

Cette dynamique participative fait du service jeunesse une **structure vivante**, à l'écoute des enfants, des familles et des partenaires, et engagée dans une démarche d'évolution constante.

